



Le 19 décembre 2024

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 DÉCEMBRE 2024

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Vendredi 27 décembre 2024 à 20 heures 00 à la Maison de la Ruralité de Froidchapelle.**

ORDRE DU JOUR :

1. 2.075.2 – COLLEGE COMMUNAL – Présidente du CPAS – prestation de serment.
2. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure
3. 1.857.073.521.1 : - Fabrique d'Eglise Sainte Marie Madeleine à Erpion - budget 2025 - approbation.
4. 1.824.508 – Maison du Tourisme Pays des Lacs – projet Interreg VI « Eurocyclo » - Intervention communale - modification et convention
5. 1.824.508 - Maison du Tourisme - FEADER PAC 2023-2027 - Forêt du Pays de Chimay - Mesure 372 "Coopération dans le domaine du tourisme" - Subvention de cofinancement - Accord définitif et convention.
6. 1.851.171.2 - Enseignement 2024-2030 - Promotion de la santé à l'école - ASBL Centre Régional de Santé de la Thudinie - Convention - Avenant.
7. 1.784 : – Zone de secours Hainaut-Est – Révision et fixation des dotations communales 2024 (aucune adaptation) et 2025 : approbation - décision.
8. 2.073.512.438 : - Patrimoine forestier - vente de bois de chauffage - résultats - information.
9. 2.073.521.1 : - Budget communal – exercice 2024 - Subsidés - Asbl Marche du Saint Sacrement – contrôle de l'octroi et de l'emploi du subside.
10. 1.842.073.521.5 : – C.P.A.S. de Froidchapelle. Modifications budgétaires n° 2/2024 des services ordinaire - approbation.
11. 2.075.2 - Programme Stratégique Transversal (PST) – mandature 2019-2024 - Evaluation - Prise d'acte
12. 1.842.073.521.1 – C.P.A.S. - Rapport annuel 2024 relatif aux économies d'échelle et synergie entre les deux institutions et budget 2025 – approbation.
13. 1.852.11 : - Bibliothèque - Réseau de Lecture publique de la province de Hainaut - Prêt Inter-bibliothèques - Règlement 2025 - Approbation
14. 2.073.521.1 : - Finances communales - Rapport du Collège communal accompagnant le budget communal de l'exercice 2025 - Approbation.
15. 2.073.521.1 : - Finances communales - Budget communal de l'exercice 2025 - approbation.
16. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - Via Perfecta - Décision.
17. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - Comité du Laetare de Froidchapelle - Décision.

18. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - Comité de Mémoire - Décision.
19. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - asbl Marche du Saint Sacrement - Décision.
20. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - Procession et marche militaire Sainte Aldegonde - Décision.
21. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - Académie de Musique de la Botte du Hainaut - Décision.
22. 2.073.521.1 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - Cap 48 et Télévie - Décision.
23. 2.073.521.5/1.817 : - Budget communal 2025 - Octroi d'un subside - asbl Télésambre - Décision.

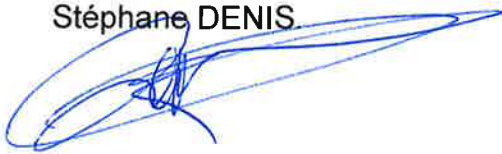
HUIS CLOS

24. 1.851.11.08 - Enseignement 2024/2025 - Institutrice primaire à titre définitif - Congé pour exercer provisoirement une fonction dans l'enseignement à dater du 26.08.2024. Octroi.
25. 1.851.11.08 : - Personnel enseignant - ratification des décisions du Collège communal.

Par ordonnance :

Le Directeur Général,

Stéphane DENIS



Le Bourgmestre,

Alain VANDROMME.

